Le Gothard au peuple suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **67 (1972)**

Heft 1-fr

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-174274

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le Gothard au peuple suisse

Par ce mot d'ordre, tous les citoyens et les citoyennes suisses sont invités à répondre à l'appel de ceux qui veulent arracher l'hospice du St-Gothard et le site du col tout entier au risque d'une opération spéculative et en assurer l'avenir.

Les articles qui suivent sont tous consacrés au même sujet, chaque auteur parlant du Gothard d'un point de vue différent.

Est-il bien nécessaire d'accumuler les arguments pour administrer la preuve que le col du St-Gothard est indubitablement un lieu historique d'une importance nationale, expression qui figure dans un message récent du Conseil fédéral? On peut même constater, après avoir lu tous ces textes, que le sujet n'est pas épuisé et que l'imagination peut encore se donner carrière.

Un point pourtant est bien clair: le Gothard est un morceau de la terre helvétique auquel nul autre ne pourrait s'égaler. Ceux qui lui sont attachés et qui veulent faire de lui un bien commun du peuple suisse ne sont pas guidés par un patriotisme démodé ou par un relent de nationalisme. Non. Le Gothard se dresse au centre de la Suisse; au Gothard naissent les trois fleuves, Rhin, Rhône, Tessin, qui nous relient aux trois nations voisines aux cultures desquelles nous avons part; du Gothard, borne, nœud, clé, symbole aussi, les Suisses sont responsables.

C'est pourquoi, quand, en septembre dernier, la nouvelle se répandit que le propriétaire actuel de l'hospice, domaine de 6000 m² et de huit bâtiments, voulait, en raison de son âge et de sa santé, renoncer à sa propriété, et quand il fallut envisager une vente à un étranger ou une opération spéculative, le Heimatschutz suisse n'hésita pas. Il fallait trouver une solution nationale. A lire les journaux, on constatait que l'opinion publique se prononçait catégoriquement dans ce sens. C'est ainsi, par exemple, que *Die Tat,* qui paraît à Zurich, avait recueilli en peu de jours 6000 signatures pour une requête au Conseil fédéral. A la suite des pourparlers qui s'engagèrent entre les ligues et les autorités fédérales et cantonales, il apparut que, pour la sauvegarde du Gothard, qui ne pouvait, pour diverses raisons, être pris en charge par le Département militaire fédéral, le meilleur moyen était de constituer une fondation.

La première contribution est provenue du fonds commun de la Ligue pour la protection de la nature et du Heimatschutz (montant: 100000 francs). La Confédération, sans tarder, puisa dans les crédits pour la protection de la nature et du patrimoine 500000 francs. Vinrent s'ajouter les contributions des deux cantons d'Uri et du Tessin ainsi que de la commune d'Airolo, grâce auxquelles le capital s'élève à presque 800000 francs.

Et la fondation Pro St-Gothard, qui a été constituée le 15 février, a pour tâche, une fois acquis l'hospice et l'ensemble immobilier, d'assurer, en qualité de mandataire du peuple suisse et sous la surveillance de la Confédération, gestion et exploitation de l'hôtel et de ses annexes, comme l'a fait dans le passé la famille Lombardi.

L'achat du Gothard coûtera 1 175000 francs, les réparations et les aménagements 800000 environ. Il faut donc que viennent s'ajouter aux contributions énumérées ci-dessus, une somme de plus d'un million. C'est à l'ensemble du peuple suisse que la fondation adresse son appel, dans la conviction que pouvoirs publics, sociétés et particuliers seront heureux de contribuer par des dons, considérables ou modestes, à une œuvre nationale. A nos lecteurs, membres de notre ligue, nous mettons à cœur de donner l'exemple.

Fondation Pro St-Gothard, CCP Bellinzone 65–65. Celui qui souscrira 200 francs (1000 pour une personne morale) aura le titre de membre fondateur.

La rédaction

Au col du Gothard se trouve un lac, comme il y en a un au Grand-St-Bernard. A l'époque glaciaire, la montagne du Gothard a été attaquée par le glacier, qui s'est ouvert un chemin de la vallée d'Urseren vers la Léventine.